



GAZETY KELY

EDITO

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les autorités malgaches ont entamé un processus d'habilitation des centres d'accueil proposant des enfants à l'adoption internationale. Ce processus a interrompu les apparentements et nous attendions tous avec impatience que les agréments des différents centres soient connus.

Petit à petit les noms des centres nous arrivent. Nous vous transmettons la liste officielle des centres agréés à ce jour (voir page 3). D'autres vont suivre dans les semaines à venir.

Nous approuvons cette initiative des autorités malgaches qui montrent ainsi leur volonté d'améliorer les conditions d'adoption des enfants malgaches et leur intérêt pour le devenir de ceux-ci.

Notre vice-présidente, a eu l'occasion au cours d'un voyage récent de s'entretenir avec Monsieur Moïse - Directeur du Ministère de la Population à Antananarivo -, et vous pourrez lire une synthèse de cette rencontre.

Cette période d'attente n'a pas toujours été facile à vivre. Nous nous réjouissons qu'elle se termine tout d'abord

pour les enfants qui attendent des familles et pour lesquels des projets d'adoption vont pouvoir être envisagés mais aussi pour tous les parents qui les attendent.

Nous savons que le temps est une composante incontournable et souvent nécessaire de la démarche d'adoption. Quelle qu'en soit la durée, ce temps nous semble toujours trop long...

Sachons toutefois accepter le rythme imposé et donner le temps aux procédures de se dérouler dans le respect complet de la législation et des procédures malgaches.

Notre impatience, aussi légitime soit-elle, à prendre nos enfants le plus vite possible dans nos bras, notre comportement parfois exigeant met une pression sur nos interlocuteurs et peut amener les uns et les autres à poser des actes contraires à l'éthique même de l'adoption. Lorsque cela arrive, c'est regrettable pour nos enfants, nos familles et l'adoption en général.

Hélène Mahéo,
Présidente de l'AFAENAM

Sommaire :

- Centres agréés : une première liste !
- A lire : Entretien avec Monsieur MOÏSE, Directeur du Ministère de la population malgache.
- Témoignage : Patience + persévérance + espérance = Jimmy !
- Rentrée 2003 : Préparez vos agenda.
- Vie de l'AFAENAM : rencontres et Assemblée Générale

INFOS EN BREF

Ambassade de Madagascar à Paris :

Monsieur Razanamparany a quitté son poste au Consulat de Madagascar à Paris et a été récemment remplacé. Nous ne manquerons pas, dès la rentrée, de solliciter un rendez-vous avec son remplaçant afin de présenter notre association.

«L'avenir de Madagascar - Idées-forces pour un vrai changement» Gérald AYER,

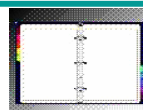
Edition Foi et Justice - 2001- 121 pages.

Gérald AYER est juriste et économiste, de nationalité suisse. Il a travaillé durant plus de quarante années, aussi bien au niveau politique que professionnel, dans les domaines de la santé, du logement social, de la formation professionnelle, de l'aménagement du territoire, du développement.

C'est un connaisseur de l'Afrique, qu'il a parcouru dans tous les sens, attiré à la fois par l'humanisme africain et les problèmes de développement. En 1975, il découvre Madagascar et lui restera très attaché.

Ouvrage qui nous a beaucoup intéressé.

AGENDA



☞ Dimanche 21 Septembre 2003

Paris : Pique nique des APPO

☞ Samedi 11 octobre 2003

Toulouse (cf. page 6)

☞ Samedi 29 novembre 2003

Nantes

Des informations précises vous seront transmises ultérieurement.

Tsingy de Bemaraha, Région de Majunga



TÉMOIGNAGE...

A notre «Jimmy»!

Avant même de nous présenter, nous tenons à souhaiter à tous un bonheur aussi intense que le nôtre, même si le parcours est parfois jalonné d'embûches et de déceptions, voire de tristesse, il faut savoir relever la tête et espérer car un enfant nous attend quelque part, et le bonheur est au bout du voyage !

Nous sommes un couple déjà parents de deux enfants biologiques avant la récente adoption de notre fils Jimmy né en juillet 2002 à Antananarivo.

Nous avons envoyé notre dossier dans divers Centres dont le Centre Tsinjo et avons eu un premier contact avec la responsable du Centre en mai 2002 alors que nous nous étions rendu à Tana afin de déposer une requête auprès du Tribunal de Grande Instance pour l'adoption d'une petite fille. Nous avons bien accompli cette première démarche administrative mais malheureusement notre histoire avec cette enfant n'a pas pu aboutir, et il a fallu faire le deuil de Ianteherena.

Nous avons continué à faire confiance au Centre Tsinjo et, pour notre plus grand bonheur, nous sommes à ce jour parents d'un merveilleux petit garçon de 9 mois. Si nous avons continué, après ce premier «échec», à faire confiance à ce Centre c'est que nous y avons connu une femme formidable en la personne de la Responsable : Mme Raharimalala Zoelisoa. Bien sûr, ce Centre est petit et situé dans un endroit difficilement accessible pour nous européens, mais les enfants y sont heureux. Bien sûr, il manque une chose indispensable qui est l'eau courante, mais grâce à un puits de village où l'eau est puisée quotidiennement, les enfants y sont aussi propres que dans d'autres Centres de la capitale. Tous les enfants d'âge scolaire qui sont y accueillis fréquentent l'école et obtiennent d'ailleurs de bons résultats.

Au cours de nos 3 voyages sur place nous avons pu constater que la Responsable du centre et son personnel se préoccupent vraiment des enfants et essaient de faire le maximum dans leur intérêt. Mais, il ne faut pas oublier en allant là-bas, que nous ne sommes pas en France, que la culture malgache est différente de la nôtre, et que même si nos suggestions peuvent être utiles pour faire évoluer les choses, nous devons respecter leur manière d'être et ne pas les brusquer afin qu'il y ait une confiance réciproque. Donc, effectivement le centre Tsinjo manque encore de moyens matériels et d'infrastructures suffisantes mais les enfants y trouvent les choses les plus importantes à leur développement : l'affection et même l'amour !

Pour ce qui est de la longue attente due à la procédure, nous étions comme tous parents en désir d'enfant, très impatients et nous aurions souhaité que la procédure aille plus vite. Nous nous basions peut-être trop sur le témoignage de certains ayant adopté quelques mois avant nous et pour qui la procédure avait été plus courte. Mais il ne faut pas oublier que, pendant la crise politique de 2002, les Centres ne respectaient peut-être pas tous la procédure officielle : il fallait agir vite car le ravitaillement était difficile et beaucoup de familles souffraient plus que d'habitude de la faim et du manque de soins (nous n'arrivons d'ailleurs pas à exprimer par des mots le sentiment d'impuissance que nous avons ressenti en mai 2002 face à cette situation mais notre propos n'est pas là et nous n'allions pas à Madagascar pour cause humanitaire mais pour adopter ce qui est totalement différent).

En octobre 2002, les Centres ont reçu une note ministérielle rappelant les délais et procédures à respecter pour être en accord avec la loi. Puis on leur a annoncé que tous devaient obtenir un nouvel agrément pour pouvoir proposer des enfants à l'adoption.

Alors, effectivement le temps peut nous paraître long à nous européens mais il ne faut pas oublier deux points :

- 1/ Un enfant ne devrait être officiellement attribué qu'après complète constitution de son dossier.
- 2/ La Commission Interministérielle à l'Adoption dispose d'un délai de trois mois après réception des dossiers complets des parents adoptifs et de l'enfant pour donner son avis.

Peut-être les parents font-ils parfois (nous compris) du tort à l'adoption en poussant les responsables des Centres à brûler les étapes : quand quelqu'un a obtenu une chose «hors norme» pour accélérer les choses, chacun veut l'imiter (ce qui se comprend) mais cela peut amener des excès provoquant des réactions légitimes de la part des autorités sur place. La durée

de la procédure avec le Centre Tsinjo peut paraître longue (environ 8 mois) mais la Responsable tient à respecter l'ordre des démarches et n'influencer personne dans les instances judiciaires ou administratives afin que la procédure reste claire et honnête.

Ce Centre a fait l'objet de critique au sujet de la prise en charge sanitaire des enfants. Début 2002, plusieurs enfants ont été gravement malades à cause d'un virus, dont notre fils. S'il est encore vivant c'est grâce aux soins prodigués à temps dans cette période extrêmement difficile à Madagascar. Nous trouvons déplacées les critiques dont ce Centre a fait l'objet par des personnes n'y ayant jamais mis les pieds.

Oui, il arrive que des analyses révèlent des hépatites ou d'autres maladies... Les parents qui se plaignent de le découvrir après avoir programmé leur voyage à Madagascar ne devraient pas réserver un billet d'avion avant d'avoir lu les rapports sociaux et médicaux complets de l'enfant (visites et analyses) comme le préconise d'ailleurs la procédure officielle ou alors il faut accepter les «mauvaises surprises»...

Mais, revenons, à notre petit Jimmy.

Après ce premier voyage en mai 2002, et après avoir gardé le contact avec le centre Tsinjo, nous nous voyons attribuer fin juillet un petit garçon : «un petit garçon est né, sa mère biologique savait avant sa naissance qu'elle ne pourrait le garder. Acceptez-vous d'attendre la constitution de son dossier pour l'attribution officielle, désirez-vous qu'il devienne votre fils ?». Bien sûr nous voulons être tes parents et Quentin et Maud tes frère et sœur... C'est décidé, nous te prénommions Jimmy. Alors, l'attente nous paraît interminable !

Ce n'est que 4 mois après ta naissance que, ton dossier étant enfin complet, nous décidons que Papa ira le plus tôt possible à Tana afin de comparaître devant le Juge et déposer une requête d'adoption. La semaine sur place est mouvementée (nombreuses démarches) mais aussi pleines de tendres émotions pour Papa pour qui le début de cette nouvelle vie sera inoubliable... Après nos 2 premiers enfants que j'ai, moi la Maman, été la première à pouvoir sentir, cette fois, c'est Papa qui a la privilège de te connaître le premier. Après une semaine, il faut rentrer en France avec beaucoup de tristesse.

Après des moments d'angoisse quand tu as été gravement malade, et trois mois d'attente, j'ai enfin pu, à mon tour, venir te rejoindre à la fin du mois de non-recours. Cette fois tu allais revenir à la maison avec moi après huit mois et demi d'attente.

Mon retour à Tana après presque un an est fébrile, comment vas-tu réagir ? Je pousse la porte du Centre Tsinjo pour enfin te prendre dans mes bras le 29 mars 2003. On t'a préparé, tu m'attends, et enfin nous nous tenons l'un contre l'autre, tu es calme et me regardes sans relâche comme si tu buvais mon visage pour ne plus le lâcher... La semaine passée à Tana me paraît à la fois courte et longue : impatience de rentrer en France pour former notre cocon familial à cinq, te présenter à toute la famille et aux amis ; mais aussi tristesse de quitter des personnes qui ont tant compté pour nous. Nous partons en emportant un peu de terre rouge de ce lieu où tu as passé les huit premiers mois de ta vie !

Le 5 avril, après une longue attente à l'aéroport, nous embarquons enfin vers la France où nous attendent impatiemment Papa, Maud et Quentin. Tu ne sembles pas perturbé par le voyage et tout le monde «craque» pour toi. A l'arrivée, nous sortons parmi les premiers voyageurs, Quentin et Maud ont tout de suite droit à un sourire de ta part et Papa, qui avait peur que tu ne le reconnaisse pas, peut enfin recevoir tes câlins dont il était sévré depuis plus de trois mois.



Cela fait maintenant deux mois que notre zazakely (bébé) nous a rejoint et le temps qui nous paraissait si long pendant la période d'attente nous semble s'être considérablement accéléré depuis que nous vivons ce bonheur tant attendu... Nous souhaitons donc à tous ceux qui sont en attente d'enfant

que le temps s'accélère aussi pour eux et remercions toutes les personnes qui, de près ou de loin, sont liées à notre histoire.

Rose et Jean-Marie REFEUILLE

LA VIE DU MASF

(MOUVEMENT ADOPTION SANS FRONTIÈRES)

L'AFAENAM, ASSOCIATION PAR PAYS D'ORIGINE (APPO),
EST MEMBRE DU MASF.

RUSSIE :

Toujours soucieux de l'évolution de l'adoption internationale, le MASF a rencontré récemment la Mission Adoption Internationale (MAI).

Nous avons pu faire un rapide «tour du monde» et aborder, notamment, le problème de la Russie qui fermera ses portes aux adoptions par démarches individuelles le 31 décembre prochain. Ce type de démarche représente actuellement, pour la France, 75% des adoptions d'enfants russes!

Le MASF soutient les propositions que l'APPO de la Russie a fait auprès de la MAI et qui visent une recherche de négociation entre les deux pays afin que la situation ne soit pas bloquée et que des enfants ne restent sur le bord du chemin.

MADAGASCAR :

Monsieur Moïse, Directeur du Ministère de la population à Madagascar, de passage à Paris, a eu une entrevue avec des membres de la MAI. Celle-ci aurait permis des échanges d'informations et nous permettrait de penser que les relations entre les deux pays sont plutôt encourageantes.

**LISTE DES CENTRES AGRÉÉS POUR
L'ADOPTION INTERNATIONALE PAR
LE GOUVERNEMENT MALGACHE**

Ces décisions ne concernent que des centres
sur Antananarivo

Centres ayant obtenu leur agrément :

- ☆ Association AVOTRA (Amboditsiry)
- ☆ Centre MIORA (Ankadindramamy)
- ☆ Centre KETSA
- ☆ Centre d'accueil SANDRATA (Ankaditoho Marohoho)
- ☆ Famille d'accueil SAINTE MARIE (Mahamasina Est)
- ☆ Centre FAMILLES SANS FRONTIÈRES - Attention ! ce centre confie des enfants uniquement par l'intermédiaire d'une OAA Suisse (Ambohitrahaha)
- ☆ Centre d'accueil FANARENANA (Andoranfotsy)

**Centres non agréés à ce jour mais dont la
situation pourra être revue :**

- ☆ Centre ANDRY
- ☆ Centre TORRENT DE KERITH
- ☆ Centre ACENOA

LES RENCONTRES AU SEIN DE L'AFAENAM

RÉUNION D'INFORMATION À PARIS LE 8 MARS 2003

Nous étions une vingtaine de personnes réunies. La grande majorité d'entre elles espérait des informations sur la procédure d'agrément des Centres et surtout sur les délais sous lesquels les agréments seraient délivrés. Tout le monde était impatient de connaître la date à laquelle les centres seraient de nouveau autorisés à procéder à des apparentements.

Parmi les personnes présentes certaines revenaient juste de Madagascar et d'autres s'apprêtaient à partir. Chacun partageait ses informations avec les autres. Cette réunion a surtout permis de rassurer les participants sur l'avenir de l'adoption à Madagascar malgré les incertitudes du moment.



PIQUE-NIQUE À TRÉGUNC

Une dizaine de familles de l'Ouest se sont retrouvées à Trégunc (Finistère), le 15 juin 2003 pour un pique-nique.

Cette rencontre a été organisée par Corine et Philippe Revert de Calan, délégués de la région Bretagne, pour l'AFAENAM.

Nous avons échangé sur les dernières nouvelles relatives à l'adoption à Madagascar, et des liens se sont établis entre postulants et parents adoptifs.

L'après-midi s'est déroulée dans une grande convivialité sur une belle plage Bretonne, avec au programme, baignade, bain

de soleil et animation d'un musicien-conteur. Du bonheur pour les enfants et leurs parents !
Nous nous réjouissons de voir ces journées-rencontres s'organiser dans différentes régions.
Merci aux organisateurs !

LES RENCONTRES AU SEIN DE L'AFAENAM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFAENAM À NANTES LE 17 MAI 2003

Une quarantaine de personnes ont participé à l'Assemblée générale ordinaire de notre association. Les participants venaient de tout l'ouest, de Paris et même de Toulouse. Certains étaient accompagnés de leurs bambins qui ont pu jouer à la garderie. Leur présence donne espoir aux postulants...

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Présentation et vote du rapport moral et d'orientation par Hélène MAHEO Présidente et Anne TORZEC Secrétaire:

L'activité de l'association s'intensifie régulièrement du fait des sollicitations de futurs adoptants en recherche d'informations sur la procédure, les écueils à éviter... Le nombre de personnes qui contactent l'association est très supérieur au nombre d'adhérents. Les modes de contacts évoluent puisque, même si les échanges téléphoniques restent majoritaires, le courrier et le mail sont également utilisés.

Les membres de l'AFAENAM participent régulièrement aux réunions et travaux du MASF. Cet engagement prend du temps mais demeure nécessaire pour se tenir informé des évolutions générales au niveau de l'adoption internationale. Il permet également de faire entendre la position des parents adoptifs des APPO sur divers sujets comme l'adoption par démarche individuelle, la question du «tarif» et du «don», l'agrément des postulants... Cet engagement impose des déplacements sur Paris et donc des frais de déplacement...

Le réseau de l'AFAENAM s'organise : après Paris, le Nord et l'Ouest, nous sommes heureux d'annoncer la création d'une délégation sur le Sud-Ouest à Toulouse autour de Franck et Marie-Emmanuelle Grastilleur. (Cf les coordonnées des délégués régionaux page 6).

En 2003-2004, nous continuerons à soutenir le

Présentation et vote du rapport financier par Jocya BOSSARD, Trésorière :

Les comptes sont équilibrés avec un résultat légèrement positif sur 2002-2003. Le développement de l'activité de l'AFAENAM notamment en ce qui concerne le nombre de déplacements sur Paris ou les régions oblige à faire des choix pour continuer à tenir l'équilibre budgétaire.

La cotisation est passée à 27 euros (soit 10,66% d'augmentation). Il a été décidé de ne plus sortir le GAZETY KELY en couleur mais de revenir au noir et blanc pour ses deux éditions annuelles. Ainsi le dernier numéro en couleur sera le prochain.

De même, afin de limiter les frais postaux, qui sont avec l'édition du petit journal les deux lignes budgétaires principales, il a été proposé et accepté de demander les adresses mail aux adhérents qui en ont une et qui acceptent que les informations leur parviennent pas ce biais. Merci donc d'envoyer un mail - pour ceux qui ne l'ont déjà fait - à h.maheo@m6net.fr ; ce qui nous permettra d'enregistrer vos coordonnées exactes sur notre carnet d'adresse. Ainsi l'association gagnera du temps et de l'argent ... !

ELECTION DES MEMBRES DU CA

Le nouveau Conseil d'Administration après vote à l'unanimité des candidatures est le suivant :

Présidente : Hélène MAHEO

Vice-Présidentes : Aude LE FLOCH et

Jacqueline CADIO

Secrétaire : Anne TORZEC

Secrétaire-adjointe : Sylvie FUSTEMBERG

Trésorière : Jocya BOSSARD

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC MONSIEUR MOÏSE, Directeur du Ministère de la Population à Antananarivo et Jacqueline CADIO. (cf. encadré page 5.)

DISCUSSION SUR LE THÈME

L'intégration familiale et sociale selon que l'enfant arrive «petit», «grand», en fratrie... dans sa famille adoptive.

Le choix de ce thème visait à favoriser l'expression et l'échange sur des a priori, craintes ou idées reçues en fonction du profil des enfants selon un certain nombre de particularités d'âge, de nombre d'enfants accueillis... Les évolutions en cours de démarches d'adoption sont fréquentes, toutefois, il a été exprimé l'importance de ne pas aller au-delà de ses capacités d'accueil et de tenir à ses choix malgré les éventuelles pressions en cours d'agrément ou au niveau de la recherche d'un enfant pour élargir le profil de celui-ci.

ENTRETIEN AVEC Mr MOÏSE, Directeur du Ministère de la Population , le 14 avril 2003 à Antananarivo.

Au cours d'un récent voyage, Jacqueline CADIO, vice-présidente de l'AFAENAM, a eu l'occasion de rencontrer Mr MOÏSE au Ministère de la Population à Antananarivo. Nous remercions Mr MOÏSE d'avoir accepté cette rencontre.

Voici les grandes lignes de leur échange.

La loi sur l'adoption est restée la même depuis 1983 environ. En 1991, la Commission Interministérielle sur l'Adoption a été créée dans le but de réorganiser l'adoption internationale (AI). En 2000, quelques mesures ont été prises pour sécuriser et baliser l'AI, le principal changement étant le mode d'apparementement.

L'adoption est une mesure de protection pour un enfant. Il s'agit de recentrer le dispositif autour de l'intérêt supérieur de l'enfant. L'adoption ne devant être décidée au vu de sa situation qu'après l'étude de toutes les solutions possibles. Or, jusqu'alors c'est souvent le contraire qui se passe. Ce sont les Centres et les parents qui, en cinq minutes, engagent un apparementement...

Le gouvernement souhaite prendre le temps de mûrir les choses de part et d'autre.

En 2002, les autorités ont décidé d'une procédure d'agrément des Centres d'accueil qui souhaitent s'inscrire dans l'adoption internationale. Un certain nombre de critères ont été définis et chaque Centre intéressé a pu postuler après avoir pris connaissance des conditions exigées. Les principaux critères sont les suivants :

- ✦ Chaque Centre doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire et qualifiée, c'est-à-dire : une assistante sociale à titre permanent, un conseiller juridique et un médecin à titre même temporaire. Par ailleurs, il est recommandé qu'une personne du Centre soit référente pour le suivi du dossier de l'enfant et de celui des postulants. Une autre recommandation serait de recourir aux services d'un psychologue, cependant, du fait des coûts et de la pénurie de professionnels qualifiés, il ne s'agit pas d'une exigence.
- ✦ Le Centre doit bénéficier, pour son fonctionnement, d'un multifinancement. Il s'agit ainsi de sortir de l'intérêt qu'auraient les Centres à n'accueillir que des enfants adoptables au détriment des autres et de chercher à faire accélérer une AI alors que d'autres solutions existent peut-être pour l'enfant. Cette situation est source de dérives et de surenchères. Les modifications en cours visent à clarifier la situation et à les recentrer sur les intérêts de l'enfant. (Précision : les Centres ne reçoivent aucun financement de l'Etat malgache).
- ✦ Une enquête de moralité est établie sur chaque responsable Centre.

La procédure d'agrément ne contredit pas la Convention de la Haye. Il s'agit plutôt d'une étape intermédiaire. Le gouvernement malgache est en phase finale de ratification, la signature du décret présidentiel en constituera la dernière étape.

Par ailleurs, une note récente précise les conditions de l'apparementement :

- Avant l'apparementement : Constitution d'un dossier complet de l'enfant et des parents.
- Si des candidats s'adressent directement au Centre, celui-ci, au vu du dossier des parents et de sa connaissance de la situation de l'enfant, propose le candidat parental le plus adapté.
- Le responsable du Centre envoie alors le dossier de l'enfant (rapport social et rapport médical) aux parents potentiels sans qu'il s'agisse encore de l'apparementement.
- En retour, les parents, s'ils sont d'accord pour adopter cet enfant, rédigent l'acte d'acceptation de l'accueil de l'enfant et donnent leur accord sur les différentes conditions énoncées dont le montant des honoraires (une fourchette devrait être établie en tenant compte des réalités de chaque Centre).
- En retour, le Centre fait acte de proposition d'attribution.
- Alors, à partir de ce moment seulement, l'apparementement est possible.

Les autorités malgaches considèrent l'AI comme une démarche particulière non évidente tant pour l'enfant que pour les personnels des Centres et les parents adoptifs.

Mr MOÏSE rappelle l'intérêt du gouvernement malgache pour une rencontre effective, sans intermédiaires, entre les parents adoptifs et les responsables du Centre qui ont pris l'enfant en charge. Il s'agit de préparer l'adoption tant du côté de l'enfant que des parents adoptifs. Le souhait des autorités malgaches serait de voir se mettre en place un accompagnement des parents en France pour favoriser la bonne intégration des enfants dans leur nouvelle famille.

De même, leur souhait est de mettre en place des formations sur l'AI pour les personnels des Centres chargés d'accompagner les enfants vers une famille étrangère.

L'échange avec Mr MOÏSE nous a apporté des précisions dans cette période particulière de suspension des apparementements pour raison d'agrément des Centres. L'éclairage sur le contexte de ces réformes et leur philosophie nous a permis de constater la volonté des autorités malgaches à rechercher l'intérêt supérieur de l'enfant. Nous ne pouvons qu'y adhérer et attendre la suite des réformes engagées.

AFAENAM Association de Familles Adoptives d'Enfants Nés à Madagascar

4, Boulevard Gabriel Lauriol 44300 NANTES

02 51 78 65 23

Les sites internet :

02 40 37 93 16

<http://afaenam.free.fr/>

02 40 74 46 12

<http://masf.free.fr/>

Correspondants dans les régions :

Paris - RP : 01 44 15 91 95 Aude Le Floch

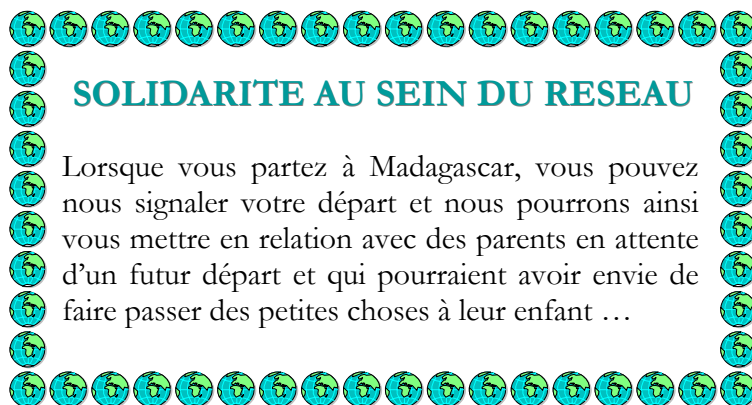
Nord : 03 27 91 11 23 Olivier & Nathalie Libert

Ouest : 02 98 06 78 18 Philippe & Corine Revert

Sud-Ouest : 05 61 32 77 90

Franck & Marie Emmanuelle Grastilleur

En cas d'absence, nous vous remercions de renouveler votre appel. En effet, nous ne pouvons nous permettre de rappeler pour donner suite.



SOLIDARITE AU SEIN DU RESEAU

Lorsque vous partez à Madagascar, vous pouvez nous signaler votre départ et nous pourrions ainsi vous mettre en relation avec des parents en attente d'un futur départ et qui pourraient avoir envie de faire passer des petites choses à leur enfant ...

11 OCTOBRE 2003 : RENCONTRE PIQUE-NIQUE À TOULOUSE (31)

Marie Emmanuelle et Franck Grastilleur, délégués de la région Midi Pyrénées élargie au Sud Ouest, proposent une rencontre qui débutera par un pique-nique le samedi 11 Octobre à Toulouse.

Vous recevrez un courrier par voie postale ou mail ultérieurement concernant les renseignements pratiques mais d'ores et déjà prenez note de la date !

D'ici là - hormis les actualités sur concernant les démarches d'adoption à Madagascar - n'hésitez pas à nous soumettre des thèmes ou questions que vous souhaitez voir abordés au cours de cette journée.. les vacances sont souvent propices à la réflexion ! En ce qui nous concerne notre boîte mail est ouverte tout l'été : megf@free.fr

Bonnes vacances à tous !



CARNET DE BIENVENUE

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée dans leur famille de :

Hanitra-Axelle (6ans) et Hasina-Paola (5ans) Briard arrivées en mars 2003

Daphnée-Tahina Loric née le 22 octobre 2001 arrivée le 23 avril 2003

Jimmy Refeuille né le 23 juillet 2002 arrivé le 6 avril 2003

Anja (4ans) et Tsilavina (2ans) Pierrelée arrivés le 17 mars 2003

Sandry Doepper né le 18 août 2002 arrivé le 31 mars 2003

Sandra Terradas née le 11 juin 1999 arrivée le 27 mars 2003

Angeline Daycard née en décembre 2002 arrivée en mai 2003

Olivia Lebrat née le 10 décembre 1997 arrivée en mai 2003

Je souhaite adhérer à l'AFAENAM, je joins 27 € pour l'adhésion annuelle (une adhésion par famille)

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____ Email : _____

Le/...../2003

Signature

A retourner à l'AFAENAM - 4, Boulevard Gabriel Lauriol—44300 NANTES